

2013-UNAT-303, O'Hanlon

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a rejeté la conclusion de l'UND et a jugé que, conformément à l'accord d'interorganisation (qui stipule que ce service dans l'organisation de libération sera considéré comme un service dans l'organisation de réception), le service du membre du personnel avec UnRWA aurait dû être considéré comme un service à l'ONU à l'ONU et qu'il répondait ainsi au critère de service pour l'admissibilité. UNAT a confirmé l'appel et a renvoyé l'affaire à l'administration pour décider si le membre du personnel répondait aux critères restants de conversion à une nomination permanente.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UND: le demandeur a contesté la décision qu'il n'était pas admissible à la conversion à une nomination permanente. UNDT a rejeté la demande, jugeant que son service antérieur avec UNRWA n'était pas considéré comme un service en vertu de la série 100 des règles du personnel, comme l'exige ST / SGB / 2009/10.

Principe(s) Juridique(s)

Le service d'un membre du personnel avec son entité précédente doit être compté pour déterminer si l'exigence d'admissibilité de cinq ans de service continu pour la conversion en nomination permanente est respectée, à condition qu'il ait été transféré ou appuyé, en vertu de l'accord d'interorganisation concernant Transfert, détachement ou prêt de personnel parmi les organisations appliquant le système commun des salaires et allocations des Nations Unies (accord d'interorganisation).

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

O'Hanlon

Entité

ONUV

Numéros d'Affaires

2012-335

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Avr 2015

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)

Nomination à titre permanent

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Admissibilité

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2009/10

Statut du personnel

- Disposition 4.9(a)

Jugements Connexes

UNDT/2012/031